

DEPARTEMENT DE L'AIN

Commune de 01430

ST MARTIN DU FRESNE

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 09 DECEMBRE 2014 à 20 heures**

**Sous la présidence de Mr Dominique TURC, Maire,**

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

**Absente excusée :** Mme VAUDON ayant donné procuration à Mme Brigitte HUMBERT.

**Secrétaire de séance:** Madame Brigitte HUMBERT

**Le Conseil Municipal,**

à l'unanimité,

**Décide** de ne pas augmenter pour 2015 les tarifs liés à l'eau et l'assainissement et de conserver ceux qui ont été votés l'an dernier, à savoir:

- ✚ la surtaxe liée au service de l'eau s'élèvera à 0.7775 €/m3.
- ✚ la surtaxe liée au service de l'assainissement s'élèvera à 0.1233 €/m3.

**Autorise** Monsieur le Maire à signer une convention avec l'association ALFA 3A pour les TAP, aménagement des activités périscolaires suite à la nouvelle réforme des rythmes scolaires. Le budget lié à ces activités représente un montant de 23 366.00 € pour une année complète, de Septembre 2014 à Juin 2015.

**Accepte** de proposer un bail précaire concernant un local situé dans l'ancien bâtiment « Magdelaine » à Mr Loureaux pour un montant de 100 €/mois à partir du 01.01.2015. Prend acte que dans ce même bâtiment, le bail de Mme Buisson a été résilié le 30.06.2014, et que celui de Mr Sorain a pris fin le 30.09.2014.

**Décide** de missionner le Syndicat Intercommunal d'Electricité pour lancer une consultation se rapportant aux commandes groupées quant à l'achat du gaz naturel pour les bâtiments communaux.

**Précise** que Mme Laure Sandri et Mme Myriam Busi vont être nommées comme agents recenseurs afin d'effectuer le recensement de la population qui aura lieu dans notre commune du 15 janvier au 14 février 2015. La somme de 2 434.00 € sera répartie de façon équitable entre les deux agents au titre de leur rémunération.

**Accepte** la proposition de l'ONF pour la commercialisation des coupes de bois pour 2015.

**Décide** de l'achat d'un véhicule pour les employés communaux pour un montant de 2 400 €. Le contrat d'assurance auprès de Groupama donnera donc lieu à un avenant.

**Propose** de prendre en location une fraise à neige pour cet hiver avant d'envisager l'achat d'un matériel similaire. Si toutefois cela ne convenait pas, Mr Le Maire proposera l'achat d'un tracteur et cette question sera revue moment du budget primitif 2015.

**Accepte** un devis du Cabinet de géomètres Pruniaux-Guiller concernant un relevé topographique pour l'aménagement de l'entrée nord du village. Le montant s'élève à la somme de 1 404.00 € TTC.

**Prend connaissance** de 2 devis pour un ralentisseur dans la rue de La Nitrière : l'un d'un montant de 3 744.00 € et l'autre de 4 853.00 €. Aucune décision n'est prise pour l'instant pour la réalisation de ces travaux, mais Mr Le Maire propose de programmer une réunion avec les habitants du quartier de La Nitrière afin de les sensibiliser sur les problèmes de vitesse excessive. Les établissements Tournier ont également formulé la même demande. Le dossier est donc à l'étude.

Le Conseil Municipal est informé que :

\*La SCI de la Combe du Bief vend à la SCI du Pontet un bâtiment industriel à l'entrée nord du village. Une longue discussion s'engage alors pour savoir si la commune fait valoir son droit de préemption. Les avis sont partagés aussi sur le bâtiment que sur le terrain attenant. Finalement le Conseil Municipal à la majorité des voix, décide de ne pas préempter.

\*L'Ecole Sainte Jeanne d'Arc d'Oyonnax a formulé une demande de subvention pour deux enfants de la commune scolarisés dans cet établissement. Un avis défavorable est émis, notre commune ayant la capacité de les accueillir.

\*La cérémonie des Vœux aura lieu le 08 Janvier 2015 à 19h, salle des Châteaux.

Séance levée à 23 h 45.

Le Maire,

**Dominique TURC**